



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001013

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence d'Administration économique et sociale (AES) de l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) est une formation pluridisciplinaire en Droit, économie et gestion, qui propose deux parcours en troisième année (L3) tournés vers l'économie et le management (Economie et management des ressources humaines (EMRH) et Economie et management des petites et moyennes entreprises et organisations (EMPMO)).

Le parcours EMRH dispensé en formation initiale et en alternance, aboutit à une spécialité du même nom, fonctionnant selon les mêmes modalités dans le master Firme, marché, organisations de l'UNSA.

Le parcours EMPMO, dispensé en formation initiale, conduit à un large choix de masters en Droit, économie et gestion à l'UNSA et dans d'autres universités. Les étudiants disposent aussi de la possibilité de passer l'intégralité de la L3 à l'Université de Turin et ainsi d'obtenir une licence bi-nationale. Ils peuvent aussi s'orienter vers une licence professionnelle locale en Commerce distribution, dispensée également en alternance.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	252
Nombre d'inscrits en L2	140
Nombre d'inscrits en L3	126
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	45 %
% de réussite en 3 ans	48 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'architecture de la mention AES est dans l'ensemble cohérente avec ses objectifs, à savoir le maintien d'une grande pluridisciplinarité dans ses deux premières années (L1 et L2) et une spécialisation ensuite. Toutefois, la spécialisation apparaît trop tardivement, en dehors du parcours EMRH en alternance qui porte sur un effectif limité. Réalisée en effet uniquement au dernier semestre (S6), la spécialisation ne concerne qu'une seule unité d'enseignements (UE), ce qui limite clairement la spécialisation professionnelle revendiquée dans le dossier. De plus, La formation n'offre pas de possibilité de stages aux étudiants des parcours hors alternance, qui regroupent la grande majorité des effectifs.

La formation dispose d'un dispositif complet d'aide à la réussite, avec tutorat et enseignant référent, qui ne se traduit pas pour l'instant dans les taux d'échec et surtout d'abandon encore trop élevés. L'acquisition de compétences transversales et additionnelles, qui devrait être privilégiée dans une formation pluridisciplinaire, est négligée, tout comme l'enseignement des méthodes de travail universitaire, absent en L1 et L2 et parcellaire en S5. La part des enseignements en petit groupes ou en TD est faible en L1 et L2. Sans parler de l'existence d'unités d'ouverture, absentes de la maquette, les choix d'options sont aussi très limités dans leur volume horaire comme dans leur étendue de choix (16 crédits européens (CE) sur l'ensemble de la formation, uniquement en L2). Enfin, la formation ne dispose pas d'une structure de pilotage précise. Celle-ci est limitée au responsable de mention ; en revanche, aucun responsable de parcours n'apparaît dans le dossier.

- Points forts :

- Formation pluridisciplinaire, avec un fort ancrage local.
- Débouchés multiples sur le marché du travail, vers des masters ou des concours administratifs.
- Existence d'un parcours en alternance (EMRH).
- Intervenants professionnels en L3.

- Points faibles :

- Absence de statistiques sur le devenir des diplômés.
- Taux d'abandon et d'échec élevés.
- Enseignements des méthodes du travail universitaires quasi inexistantes.
- Pas d'évaluation des compétences transversales, ni de stages pour les étudiants hors apprentissage.
- Structures de pilotage floues.
- Flux d'étudiants en mobilité internationale non renseigné.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

- Il conviendrait de privilégier des enseignements en petits groupes en L1 et L2, portant sur les méthodes de travail universitaire ou permettant la mise en œuvre de compétences transversales.
- Les étudiants devraient avoir la possibilité de réaliser un stage validé dans leur cursus en L3.
- La mention devrait se doter d'une structure de pilotage explicite, dans son ensemble et pour chacun de ses parcours.
- Le suivi des étudiants et des diplômés devrait être amélioré.
- La mise en place de procédures d'évaluation des compétences transversales permettrait d'améliorer significativement la qualité de la formation.